Abraham Sauvage

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1687

Né à Coucy (Aisne) , le 1671

Mort à Juilly (S. et Marne) , le 19 Novembre 1733

Cousin de Christophe Louis

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Hamel : Histoire de l'abbaye et du collège de Juilly

Ode au P. Sauvage

N°. 24720 page 210

Déesse de la double cime
Seconde mes heureux transports
Dans la noble ardeur qui m'anime
règle toi même mes accords.
Parmi les concerts d'alegresse
Descends lumineuse déesse
Et tâche d'y mesler ta voix :
Viens, rends de ces voeux à Sauvage
le juste et légitime hommage
On ne peut faire un plus bien choix

—

Loing de lui la vertu stoïque
qui ne fait qu'aigrir nos humeurs
cette aspreté philosophique
Qui ne peut adoucir nos moeurs.
Orné du talent le plus rare
Que toujours la nature avare
Ne dispense que rarement
Son génie heureusement fertile
De l'agréable et de l'utile
Scait faire gouter l'agrément.

—

Toujours tendre, toujours aimable
Tu scais nous attacher a toy
Civile, prévenant, affable
Ta volonté tient lieu de loi
L'indifference la plus molle
A ta premiere parole
Sceit trouver du charme au devoir
Et c'est assez de récompense
A la pénible obéissance
Que le seul plaisir de te voir.

—

Mais par quel art, par quelle route
Scais tu t'assujettir les coeurs ;
De tant un peuple qui t'écoute
Te faire des admirateurs ?
Je le vois cet esprit sublime
Nonobstant l'ardeur qui t'anime
Sceit par ton art se ménager
Et lorsque tu nous te présentes
C'est sous des images charmantes
Que tu te fais envisager.

—

Par tes soins les beaux arts fleurissent
Ce lieu devient un vallon
Ou s'étendent et s'affermissent
Les droits aimables d'Apollon.
C'est toi qui soutiens, qui présides
Qui par ton goût exquis décides
Du prix de nos savants combats,
C'est là qu'au poids du sanctuaire
Du mérite juge sincère
Minerve accompagne tes pas.

—

Quelle triste et noire pensée
Vient icy contrister mon coeur
Que n'étes vous d'icy chassée
Ennemie de mon bonheur.
Je sens déja couler mes larmes
Déja s'accroître mes alarmes
Sauvage nous te perdons :
Mais de plus d'une course
Atteignant la fin de ta course
Dans moins d'un an nous te perdons.

De la loi funeste puissance
Que ne peut ton cruel effort
Quoi, tu n'as pas de déference
Pour ce qu'on respecte si fort
Jamais condition mortelle
Ne fut si douce ni si belle
Qu'ont été nos heureux jours :
Mais dans la fatale journée
Par toi contre nous ordonnée
Nous en verrons finir le cours

—

Si le ciel à nos maux sensible
Veut nous combler de ses faveurs
Et réparer le coup terrible
Qui fera verser tant de pleurs
Qu'à lors la dure loi prescrite
Pour toi Sauvage estant proscrite
Tu nous sois pour jamais rendu
Qu'au moins en ce malheur extrême
retrouvant un autre toi même
On croit ne t'avoir pas perdu.

—

Puisse ton successeur fidèle
répondre à nos plus tendres voeux
Que te prenant pour modèle
Il nous rende toujours heureux
S'il veut mériter notre estime
Que ton exemple magnanime
Le détermine à le mériter
Si notre amour ne l'intéresse
Qu'à nous aimer il ne s'empresse
Il n'aura pas su t'imiter

—

Pourquoi d'une plainte importune
Nous fatiguer si vainement
Du don heureux de la fortune
tâchons de jouir pleinement
Que le calme, que l'alégresse
Bannissent de nous la tristesse,
habite celui fortuné.
Que du chagrin le triste empire
N'infecte point l'air qu'on respire
avec son souffle empoisonné

—

Le Père Abraham Sauvage

M. M. 607, 3e catalogue, N 1289 =

Abraham Sauvage, de Coucy, entré à Paris en 1687. prêtre Pentecôte 1696
mort en Novembre 1733.

M. M. 610, page 212 , N 1158
Le Conf Abraham Sauvage
Né à Coucy, Dioc Laon 16 ans
fils de Abraham Sauvage, procureur et Filicienne Le Coup

Humanités et philo à Soissons

Entré à Paris le 6 , vêtu le 26 oct 1687

Pension aucune

Listes des Assemblées =

1699	Troyes collège	Act.
1702	Nantes	
1705	Caen	supérieur
1708	"	"
1711	Juilly	"
1714	"	"
1717	"	"
1720	"	"
1723	"	"
1726	Boulogne	"
1729	"	"
1732	"	
1733	"	

Nécrologe = Mort le 19 Novembre 1733 à Juilly, supérieur de cette maison qui doit une partie de son éclat à ses talents pour l'éducation de la jeunesse.